FACE AUX RUMEURS D'OVINS ATTEINTS DE MALADIE

Les vétérinaires de Sidi-Bel-Abbès rassurent

Des rumeurs ne cessent de courir au sujet d'ovins atteints de maladie qui auraient contraint certains éleveurs de ne pas faire déplacer leur cheptel pour éviter la contagion.

Photo : DR

Des rumeurs qui ont eu actuellement un impact sur l'achat de la bête du sacrifice de l'Aïd-El-Adha. Beaucoup ont préféré attendre les tout derniers jours pour se décider. Nous nous sommes rapprochés des services vétérinaires, des services agricoles et nous avons appris par M. Amroun que la situation n'est pas du tout inquiétante même si les ovins de certaines localités de la wilaya, présentent des cas de clavelée qui est une maladie ovine qui n'est pas transmissible à l'homme. Elle ne tue pas non plus, les ovins et surtout en été car le virus ne résiste pas à la chaleur. Les bêtes touchées par la maladie sont actuellement dans les localités de Ras-El-Ma, Boukhanefis, Tenira, Merine, Sidi-Ali, Benyoub, Mostefa-Benbrahim, Zerouala, etc.

«Je rassure, dit M. Amroun, les populations, aucun risque ne prévaut et je le répète, la clavelée ne tue pas l'homme et n'entraîne pas non plus de risque sur la santé de ce dernier. Quant aux bêtes touchées, elles font l'objet d'une prise en charge.»

Dans la petite localité de Tiliouine dans la daïra de Mostefa-Benbrahim des cas de mortalité d'ovins ont été signalés, il ne s'agit pas de la maladie de la clavelée (variole ovine) mais de celle de l'entérotoxème, qui est plus virulente pour les bêtes (ovins). Elle tue l'ovin s'il n'est pas vacciné.

A part la localité de Tiliouine, dira M. Amroun, les autres cas sont ceux de clavelée et ils sont pris en charge. Par ailleurs, déclarera M. Amroun, à l'approche de l'Aïd-El-Adha et contrairement aux années précédentes, les points de vente de bestiaux ne seront pas autorisés. Seuls les souks à bestiaux seront autorisés à la vente et leur ouverture quotidienne se fera le mercredi, soit presqu'une semaine avant le sacrifice.

Sur les lieux, des vétérinaires veilleront à l'aspect sanitaire des ovins et tout ovin suspect sera empêché de vente, ajoutera-t-il, quant à la vente dans des enclos ou autre lieu de vente clandestine, le citoyen doit assumer sa responsabilité tout comme dans l'abattage clandestin où la bête n'est pas soumise à un contrôle.

A. M.

RELIZANE

Des trousseaux scolaires à distribuer

L'opération de distribution des trousseaux scolaires aux enfants nécessiteux implique cette année la Direction de l'action sociale, et enfin les autorités municipales.

C'est ainsi que le lot de trousseaux à distribuer par la DAS de Relizane pour cette année est en hausse. Il sera ainsi composé de plus de soixante cinq mille cartables (contenant toutes les fournitures scolaires indispensables) et autant de tabliers pour cette rentrée 2016-2017, selon le directeur de l'Action sociale de la wilaya de Relizane.

Et notre interlocuteur de préciser que «les cartables contiendront toutes les fournitures scolaires indispensables à l'enseignement ainsi que les tabliers». La même source fait savoir qu'il s'agit là, du quota de la wilaya dont la répartition dans les 38 communes situées sur son territoire aura lieu dans les tout prochains jours.

Les trousseaux en question seront distribués au début de la semaine prochaine aux élèves orphelins, à ceux des familles démunies et aux élèves issus de familles victimes du terrorisme.

L'aide scolaire accordée aux familles nécessiteuses sera versée cette année avant la rentrée scolaire, prévue le 4 septembre prochain, a décidé le wali de la wilaya, M. Derfoufe Hadjeri. En effet, dans un souci de permettre à quelque cinquante cinq mille familles concernées de faire face aux dépenses liées à la rentrée scolaire, qui coïncide cette année avec la fête de l'Aïd El-Adha, le chef de l'exécutif de wilaya a donné instruction pour que la prime soit versée avant la date-butoir du 4 septembre prochain, a-t-on indiqué auprès du directeur de l'Action sociale.

A. Rahmane

MOSTAGANEM

Baisse sensible de l'affluence des aoûtiens

Rentrée scolaire ou universitaire oblige, le tourisme semble connaître une baisse de régime en cette fin du mois d'août, du fait que les vacanciers sont moins nombreux sur les plages et les complexes touristiques.

Les plages et cités balnéaires ont retrouvé un peu de leur calme après le départ des aoûtiens mais elles ne se sont pas complètement vidées. Après avoir fait le plein des estivants au cours des mois de juillet et d'août, les plages ont commencé à se vider dès le week-end dernier.

La fin de la haute saison ne signifie pas que les principales plages mostaganémoises sont complètement endormies, il y aura quand même les vacanciers du mois de septembre qui sont essentiellement des retraités ou des couples sans enfants qui viennent se dorer sur le sable fin sous un soleil ardent.

«Il y aura moins de bruit et plus d'espace libre sur la plage et si le temps se maintient, il y aura toujours des estivants», nous confiera un vendeur d'objets d'artisanat qui expose à chaque saison estivale sa marchandise dans la plage des Sablettes.

Ce constat est relevé non seulement sur les stations balnéaires mais aussi sur le réseau routier où l'on a constaté une diminution du flux des automobilistes.

Notons, dans ce contexte, que près de 10 millions d'estivants ont fréquenté le littoral mostaganémois cette année.

A. B.

BRÈVES DE TLEMCEN

À propos de la pénurie d'eau...

Voilà bientôt deux semaines qu'une pénurie d'eau sévit dans certains grands quartiers du Grand-Tlemcen. On avait évoqué ce cas dans ces mêmes colonnes, sans donner les raisons de cette pénurie, qui a sérieusement inquiété les citoyens. Ces derniers ont cru d'abord à un manque d'eau au niveau des barrages. Heureusement que ce n'est pas le cas ! C'est tout simplement une importante fuite sur la conduite principale, au niveau de la commune de Hennaya, qui vient d'être réparée, les travaux ont été achevés dimanche dernier à 2h du matin, selon un haut responsable.

Une panne peut arriver à tout moment certes, mais les services de l'ADE auraient pu par un simple communiqué aviser les citoyens, qui auraient fait preuve de civisme et de compréhension et éviter les commérages de tous genres.

M. Zenasni

... Et du foncier à Bidar (M'sirda)

Ces derniers temps, on parle beaucoup des fonciers, d'assiettes détournées, de création de zones touristiques, ou plutôt de manque d'investissement dans ce domaine, en citant des localités côtières, notamment les rivages de Bidar dans la commune de M'sirda.

Il est vrai que cette plage répond parfaitement à la création d'une ZET (zone d'extension touristique), mais il y a un problème de foncier qui se pose.

La plupart des assiettes recensées relèvent de la propriété privée, il faut donc attendre le plan d'aménagement en cours pour autoriser les investissements privés dans le secteur touristique. Seul le plan d'aménagement de la ZET de Aïn Ajroud, à M'sirda el Fouagga est à l'étude. En ce qui concerne la daïra de Honaïne, l'épineux dossier du foncier est à sa dernière phase d'assainissement.

M. Z.

Le casse-tête des ordures ménagères à Bab Wahran et à Bréa

Des citoyens de ces deux localités du Grand-Tlemcen se plaignent de l'irrégularité de ramassage des ordures à Abou Tachfine. Selon leurs dires, les équipes chargées de la collecte des ordures ne passent pas régulièrement à certains endroits ; d'où l'amoncellement de détritus et les odeurs.

Quant aux riverains de Bab Wahran, ils alertent les responsables de l'environnement sur les dépôts des ordures et détritus sur les trottoirs, non loin de la grille de protection du chemin de fer, par les éléments de la commune.

M. Z.